



Spes Unica

Bulletin du prieuré Notre-Dame du Rosaire
Fraternité Sacerdotale Saint-Pie X

Réflexions autour d'un procès !

Qu'il me soit permis de revenir sur le procès de Pierre de M., compte tenu des nombreuses questions qui peuvent encore agiter nos esprits.

Il est bien entendu qu'un procès devait se tenir, au titre de la « vengeance », vertu rattachée à la justice et dont parle saint Paul dans son épître aux Romains (XIII, 4). C'est la vengeance exemplaire que l'on tire de celui qui a fait le mal. Elle est alors le fait d'une autorité légitime qui recourt aux formes légales en vigueur, pour ainsi réprimer le mal et en protéger la société. Nous pouvons, il est vrai, regretter que le coupable n'ait pas été jugé par un tribunal ecclésiastique. Mais il faut savoir que l'Église a depuis longtemps perdu son privilège du for, c'est-à-dire sa capacité à juger, condamner et incarcérer ses clercs. C'est pourquoi, privées de cette compétence, les autorités ecclésiastiques doivent se résigner à livrer leurs clercs, coupables de faits criminels, entraînant des peines

de prison, aux autorités judiciaires de l'État¹.

Ce procès aura d'abord permis la reconnaissance de ce que les victimes ont subi et peuvent encore subir. Il est notamment apparu que le silence des victimes était inévitable, tellement l'emprise de l'agresseur pesait sur elles. Il serait donc injuste, et même odieux, de reprocher aux victimes leur silence. Elles étaient véritablement isolées, enfermées, verrouillées. Le procès aura précisément permis de faire sauter les derniers verrous. Merci à tous les magistrats et jurés d'avoir entendu la parole des parties civiles si criante de vérité ; à tous leurs avocats d'avoir soutenu et confirmé leurs dépositions. Et surtout, saluons tout le courage qui leur a fallu aux victimes pour se présenter à la barre et faire le récit des « coups » que leur agresseur a portés à l'intégrité de leur corps et de leur âme.

Cela étant, leur guérison ne saurait se solder par le seul procès, d'autant que le condamné n'a pas reconnu tous ses

crimes. Le verdict de la Cour d'assises y contribue mais n'assure pas à lui seul leur pleine reconstruction. Leur âme a été tellement blessée qu'elle a besoin d'accompagnement souvent psycho-médical. La plupart d'entre elles, et nous le serions à moins, ont été profondément atteintes dans leur confiance au prêtre ; d'autres ont pris leurs distances vis-à-vis de la Fraternité Sacerdotale Saint-Pie X ou même délaissé toute pratique religieuse. Voilà pourquoi il importe de les porter dans nos prières, avec beaucoup de compassion, de compréhension et de bienveillance.

SOMMAIRE

Éditorial	p. 1
Chronique du Prieuré	p. 3
Chronique du pèlerinage de Pentecôte 2023	p. 8
Un évêque combattant : monseigneur Cazaux (1897-1975)	p. 9
La bataille du Camp des Roches	p. 13
Monseigneur Huonder, un évêque dans la Fraternité Saint-Pie X	p. 14
Carnet paroissial	p. 15
Informations paroissiales	p. 16

¹ Cela dit, l'Église se réserve encore le droit de porter des peines canoniques. C'est ainsi que P. de M. a été "suspens a divinis" (interdiction d'exercer les fonctions sacrées) dès que les faits précis et avérés ont été apportés à la connaissance des supérieurs, puis exclu de la Fraternité Saint-Pie X en mars 2022. Enfin, au terme d'un procès canonique instruit par la Fraternité elle-même, il sera très certainement "réduit à l'état laïc" par le Saint-Siège.

Prions surtout pour, qu'en plus des thérapies, la Croix de Jésus-Christ se révèle à elles. Car, sans la Croix, leurs souffrances peuvent produire des effets nocifs, tels que le repli sur soi, la culpabilité, la solitude, l'enfermement du cœur ; en ce cas, tout se ferme sur l'ego endolori. Le processus de telles souffrances est celui du tourbillon qui nous soustrait au courant du fleuve. Au lieu d'être portées à avancer ou progresser, les victimes se laissent engloutir. Pour en échapper, il faut plutôt regarder le Christ que soi-même. Et c'est par un contact authentique avec Jésus-Christ que l'âme trouve le ressort nécessaire pour s'extraire progressivement et durablement du tourbillon. *O Crux ave, spes unica !*

Nous avons aussi une pensée pour leur famille et, plus spécialement, leurs parents, trahis par celui qu'ils croyaient être un homme de confiance, à qui ils pensaient pouvoir confier l'âme de leurs enfants. À son sujet, ils ne se doutaient pas de l'avertissement du livre des Proverbes : « Ne machine pas le mal contre ton prochain, alors qu'il demeure en confiance avec toi » (III, 29). Ces actes pervers et criminels résultaient en effet d'une réelle machination, « à tous les étages ». La victime mais aussi son entourage était le jouet d'une manipulation habile et perverse de sa part, qui lui permettait de mieux dissimuler ses passages à l'acte.

Au-delà des enfants directement agressés, n'oublions pas le Christ Lui-même qui reste la principale victime de tous les sacrilèges qui se sont commis à travers ces horreurs, compte tenu du caractère sacré de l'agresseur, et les communions également sacrilèges qui s'en sont suivies chez ce prêtre. Cet affreux constat doit nous pousser à la pratique de la réparation, par une vie chrétienne plus fervente. La dévotion des premiers vendredis et samedis du mois peut particulièrement y contribuer. Gardons-nous bien d'abandonner Notre Seigneur Jésus-Christ, tant outragé et méprisé, par ses propres ministres !

Quant à la qualité de prêtre du coupable, élevé au rang de ministre de Jésus-Christ et donc de médiateur entre Dieu et les

hommes, le proverbe latin s'applique terriblement : « *corruptio optimi pessima* », la corruption du meilleur est la pire. En effet, plus l'on tombe de haut, plus la chute est grave de conséquences. Nul doute que la qualité du condamné ajoute au scandale !

C'est évidemment le mystère d'iniquité qui se situe au cœur de cette tragédie. Nous serions bien naïfs de croire le prêtre complètement à l'abri des assauts du démon. De tout temps, il a tenté le prêtre, à commencer par Judas. Et s'en prenant aux prêtres, il atteint beaucoup plus d'âmes à la fois. N'est-ce pas principalement sous la plume des prêtres, ou par leur bouche,



que le démon a le plus efficacement distillé l'hérésie ? Et quant à la corruption des mœurs, ne gagne-t-elle pas d'autant plus de fidèles que leurs pasteurs se relâchent et vivent dans le péché ?

En cela, le prêtre a d'autant plus besoin de la grâce. Voilà pourquoi il doit s'obliger à vivre sous son influence, par une vie spirituelle profonde et soutenue, comme nous y invitent la discipline traditionnelle de l'Église et, dans son prolongement, les statuts de la Fraternité Sacerdotale Saint-Pie X. Voilà pourquoi aussi les fidèles doivent prier pour la persévérance des prêtres. En dépit de leur dignité, ils demeurent des hommes blessés par le péché originel.

Gardons-nous bien de laisser au péché, si grave soit-il, le dernier mot. Même s'il est plus difficile pour un prêtre de se relever, étant tombé de plus haut, la parole de saint Paul pourra toujours se

vérifier : « Là où le péché a abondé, la grâce a surabondé » (Romains V, 20). Ne doutons pas de la puissance de la grâce capable de percer toute l'épaisseur de ténèbres qui continue peut-être encore à envelopper l'âme du condamné. C'est pourquoi, n'hésitons pas à prier pour sa réelle conversion, qui suppose une sincère prise de conscience, l'aveu de toutes ses fautes et la volonté de les réparer et de s'en corriger.

À ce sujet, nous ferons nôtres ces mots si poignants que l'une des parties civiles a adressés à Pierre de M. devant toute la Cour : « Je ne vous appelle pas Monsieur l'abbé car à mes yeux ça fait bien longtemps que vous avez perdu l'honneur d'être appelé ainsi... (Mais,) j'attends de ce procès qu'il réveille votre conscience... Réveillez-vous ! Vous connaissez mieux que moi l'histoire de la veuve de Naïm dont Jésus ressuscite le fils unique en lui disant : « Je te l'ordonne, lève-toi ! » Faites comme ce jeune homme, levez-vous et réveillez-vous du péché dans lequel vous vous êtes enlisés. Ayez un remord profond, un pardon et un repentir sincère envers vos victimes... embrassez la croix et vous y parviendrez. »

Nous ne laisserons pas non plus le dernier mot au démon qui tente de transformer le procès « d'un prêtre » en celui « du prêtre »... de nous faire croire que ces scandales porteront un coup fatal au sacerdoce catholique. La première intervention de saint Pierre au cénacle, les jours qui ont précédé la Pentecôte, fut le remplacement de Judas. Loin de se laisser abattre par la défection lamentable d'un de ses confrères, il a appelé à la relève. Il en est donc sorti une nouvelle vocation, celle de saint Matthias. Ne nous laissons donc pas de prier pour que surgissent de nouvelles vocations.

Aussi ce procès aura eu paradoxalement le mérite de réhabiliter la figure du prêtre. Lors des débats et des admirables plaidoiries, il est bien apparu que le condamné avait trahi sa mission. Ce ne fut pas le procès du sacerdoce, mais d'un homme qui s'en est servi pour assouvir honteusement la passion qui le dominait, au mépris de Notre Seigneur

Jésus-Christ dont il était le ministre et des âmes qu'il avait pour mission de sanctifier.

Il y a évidemment des enseignements à tirer d'un tel drame. Doit-on faire descendre le prêtre de son piédestal ? Certainement pas. Qu'il le veuille ou non, le prêtre est revêtu d'un caractère sacré qui l'élève au rang de ministre de Jésus-Christ. Plus qu'un délégué du peuple de Dieu, il est le médiateur entre Dieu et les hommes. Il doit donc se conformer à ce qui est « essentiellement sa raison d'être : le saint Sacrifice de la Messe. »¹ Comme l'exprime l'évêque dans sa monition adressée aux futurs prêtres : « Gardez dans votre conduite l'intégrité d'une vie chaste et sainte... Imitiez (dans votre vie) le sacrifice que vous offrez ; »² mais, avec vigilance et humilité.

Devrait-on maintenant se méfier de tous les prêtres ? De grâce, épargnons-leur la double peine. Eux aussi sont, à leur manière, victimes des com-

portements scandaleux de leur confrère infidèle. Quoiqu'il en soit, nous sommes de la religion de Jésus-Christ, et non pas d'Apollos ni de Paul³ ni de tel ou tel abbé. Qu'il nous suffise de traiter les prêtres à leur juste place de ministres de Jésus-Christ, au service de nos âmes et donc, plus aux affaires du Père que du monde⁴, plus pour servir qu'être servis⁵ etc. Tout consacrés qu'ils sont, ils ne sont pas Dieu pour autant. Ils en sont les ministres, chargés de faire le pont entre lui et les hommes, sans laisser leur personnalité faire écran au divin Maître. Gare au culte de la personne !

De tels scandales nous apprennent aussi qu'il faut être, qui que nous soyons, des prêtres ou des chrétiens authentiques. Ne nous payons ni de mots ni d'apparences ! Notre religion n'est pas celle des pharisiens, réduite à de seules pratiques extérieures. Notre vie chrétienne se déploie à partir de la foi et de la grâce, qui s'emparent d'abord de notre âme. C'est « de tout notre cœur et de tout notre

esprit »⁶ que nous aimons Dieu et que nous lui rendons un culte « en esprit et en vérité. »⁷ Certes, nous tenons aux formes extérieures, aux rites traditionnels ; mais, faut-il encore en user avec une intention droite, pour la gloire de Dieu et le salut de nos âmes.

Enfin, si Dieu permet de telles chutes chez ses propres ministres, c'est pour nous appeler tous, prêtres ou fidèles à nous tenir plus proches de Notre Seigneur Jésus-Christ, qui confiait à sainte Catherine de Sienne : « J'emploie mes serviteurs, ceux qui se sont gardés de la lèpre et conservés sains, à me prier pour eux⁸. Parfois, donc, à ces préservés, je découvre ces péchés abominables, pour enflammer leur zèle à désirer le salut des pécheurs, à m'invoquer avec une plus grande compassion, avec une plus vive douleur des fautes du prochain et de l'offense qui m'est faite, et à me prier pour eux. »⁹

Abbé Laurent Ramé

1 Monseigneur Lefebvre *Statuts de la Fraternité Sacerdotale Saint-Pie X*.

2 Pontifical romain. Rite de l'ordination sacerdotale.

3 « Qu'est-ce donc qu'Apollos ? Et qu'est-ce que Paul ? Des serviteurs par qui vous avez embrassé la foi, et chacun d'eux selon ce que le Seigneur lui a donné. Moi, j'ai planté, Apollos a arrosé ; mais c'est Dieu qui donnait la croissance. Ainsi donc, ni celui qui plante n'est quelque chose, ni celui qui arrose, mais celui qui donne la croissance : Dieu ». (I Corinthiens III, 5-7).

4 Luc II, 49.

5 Matthieu XX, 28.

6 Matthieu XXII, 37.

7 Jean IV, 23.

8 « (Mes ministres) commettent le péché maudit... Ils sont comme des aveugles, comme des fous ! La lumière de leur intelligence s'est obscurcie, et ils ne voient plus la corruption et la misère dans laquelle ils sont plongés. Péché si horrible pourtant, et qui me déplaît tant, à Moi, la souveraine et éternelle Vérité, que, pour ce seul péché, j'ai englouti cinq villes, après sentence de ma divine justice, qui ne les pouvait plus supporter ! » *Livre des Dialogues* Chapitre CXXVI.

9 Ibidem (même endroit).

Vie de paroisse

Chronique du Prieuré

Samedi 19 novembre

Se sont réunis, à l'École de l'Épiphanie, une partie des membres « priants » et des membres « actifs » de la Milice de Marie pour se consacrer individuellement et collectivement à la Sainte Vierge Marie et recevoir d'elle force et bénédiction pour une nouvelle année d'apostolat. Après la récitation de la « *Tessera* », la prière du légionnaire, et la récitation du chapelet, les

participants ont partagé un goûter mis en commun.

Ce même jour, les abbés Ramé et Storez se rendent à Nantes, assister à la consécration de l'église Saint-Emilien, érigée à l'emplacement de l'ancienne chapelle du Prieuré Saint-Louis, rue François Bruneau. C'est l'aboutissement d'un long parcours, semé d'embûches, mais que la divine Providence a permis à

nos confrères de Nantes de surmonter avec grand succès. Et quelle gageure de faire sortir une église de terre pendant que d'autres sont condamnées à la destruction ! Qu'il nous soit enfin permis de saluer la contribution à cette magnifique réalisation de quelques uns de nos vendéens : les Soullier pour tout le travail de ferronnerie et la représentation des doubles cœurs de Jésus et de Marie, qui orne le dallage, au seuil du

chœur, et Christophe Dumas pour la restauration du Maître autel à la feuille d'or.

Du 21 au 25 novembre

La décision est enfin prise d'achever le dallage de notre chapelle des Fournils. Mieux vaut tard que jamais ! Il s'agit de daller le coin des fonts baptismaux. Évidemment, un motif s'impose ! Les frères Soullier s'y attèlent. Le résultat est très satisfaisant et c'est désormais dans un cadre rehaussé que nous administrons le sacrement de baptême.

Dimanche 27 novembre



Après la messe, deux cérémonies marquent le week-end scout : une promesse et une passation de pouvoir. Le chef de troupe, Alleaume Pau passe en effet le flambeau à Cyprien Hemmer. Merci à Alleaume d'avoir accompagné la troupe dans ses premiers pas, et souhaitons beaucoup de courage et d'ardeur à Cyprien pour conduire nos jeunes scouts vers leur bel idéal. L'après-midi, l'abbé Cottard prêche la récollection de l'Avent, tandis que les enfants se retrouvent à l'école pour leur instruction et leurs activités récréatives ou sportives.

Dimanche 4 décembre



Cette année le marché de Noël aura, à l'évidence, marqué un pas de plus : son résultat financier est en nette progression, grâce notamment à l'élargissement de son offre, au nombre sans

cesse croissant de fidèles aux Fournils et à la bonne ambiance. Nous saluons particulièrement l'atelier des Mages (mamans de l'école et autres dames), dont le travail de toute l'année a largement payé. Cela valait le coup de doubler leur surface de vente... et que tous les autres participants soient aussi vivement remerciés ! Rendez-vous l'année prochaine... avec plus d'huîtres encore !

Du 6 au 14 décembre

Monsieur l'abbé Ramé s'envole vers l'hémisphère sud pour assurer du ministère auprès de fidèles qui jouissent si peu de la présence du prêtre. C'est ainsi qu'il permet à une centaine de réunionnais d'avoir la messe pour la fête de l'Immaculée Conception et le troisième dimanche de l'Avent. Quant à Madagascar, monsieur l'abbé n'y aura célébré qu'une seule messe, à cause de l'annulation d'un vol d'avion qui a réduit son séjour à 24h00.



Jeudi 8 décembre

Après deux années perturbées par les restrictions sanitaires, nous renouons enfin avec la grande procession de l'Immaculée à travers la campagne et les hameaux environnants. Quel bonheur ! La lune, « la lampe de la Sainte Vierge », comme l'appelait la petite Jacinthe de Fatima, est pleine ce soir là et brille de tous ses feux dans cette froide nuit d'hiver. Tout est là : la belle messe, la foule, les demoiselles costumées, les lumières, les fleurs, les chants, la piété. Mais il y a quand même un grand absent : notre prieur est parti quelques jours sous d'autres cieux, dans l'océan indien, célébrer les grandeurs de Marie avec ceux qui n'ont pas, comme nous, la chance d'avoir des prêtres à demeure... C'est donc M. l'abbé Cottard qui préside ce bel hommage à notre Mère du ciel.

Samedi 10 décembre

Notre prieur étant toujours absent, c'est M. Bertrand Pruvost, grand marcheur devant l'Éternel, qui prend la direction du pèlerinage vers la maison de Lorette à La Flocellière. Ce samedi après-midi n'a pas décidé les fidèles à venir nombreux prier pour les vocations sacerdotales : six marcheurs seulement dont trois petits enfants... Une erreur d'itinéraire nous fait prendre une demi-heure sur l'horaire prévu et l'abbé Cottard doit donc nous attendre à l'arrivée... Un groupe de nantais conduit par M. l'abbé Guépin nous a précédé sur les lieux. Nous récitons alors le troisième chapelet dans l'église, avant de pouvoir faire nos dévotions là où est reproduit le lieu de l'Annonciation. Un peu de causerie avec les autres pèlerins à la sortie nous fait oublier de prendre la traditionnelle photo : pour leur humilité, personne ne verra donc qui étaient les six marcheurs de ce jour !

Dimanche 11 décembre

Marché de Noël à La Roche-sur-Yon. Après son franc succès aux Fournils, le marché de Noël se déplace à la chapelle Saint-Michel de La Roche-sur-Yon. La salle paroissiale Saint-Yon est juste assez spacieuse pour accueillir tous les stands. Là aussi la réussite de ce marché ne se dément pas !

Jeudi 15 décembre

Les abbés Ramé et Moulin se rendent avec Monsieur l'abbé Loïc Duverger à la chapelle Notre-Dame de l'Espérance de La Rochelle, pour une réunion avec un architecte du Patrimoine. Il s'agit de planifier le diagnostic de l'édifice avant les travaux de sa restauration. Notre chapelle présente en effet des traces de détérioration de plus en plus importantes liées à une humidité inquiétante.

Mercredi 28 décembre

Les scouts se sont retrouvés aux Fournils pour rejoindre le château des Roches-Baritaud qu'il fallait reproduire sur un croquis. Après la messe et le déjeuner, place au grand jeu dans un bois des environs, puis au chapelet. C'est une journée qui permet à notre jeune troupe de se préparer déjà au camp d'été.

Jeudi 5 janvier

Les portes de l'église de Marans s'ouvrent à nous pour célébrer les obsèques de M. Guilhem d'Espalungue. M. l'abbé de La Rocque, parent de la famille, profite d'un séjour dans la région pour présider la cérémonie. Les abbés Ramé et Moulin entourent aussi la famille.

Vendredi 6 janvier

Pendant que Monsieur l'abbé Storez se rend à l'école saint Louis-Marie Grignon de Montfort de Loublande, pour assister au petit spectacle de Noël, les élèves de l'école de l'Épiphanie ne sont pas en reste. Après une grand'messe, durant laquelle les élèves du CE et du CM joignent leurs voix à celles des sœurs et des maîtresses, un grand jeu réunit tous les enfants. Ils sont répartis en onze équipes, représentant chacune un santon de Provence. Les points que chaque équipe gagnera devront lui permettre « d'acheter » le santon qu'elle représente, à placer dans la crèche de l'école. La journée se termine évidemment par le partage des galettes qui couronneront pas moins de seize rois !

Samedi 7 janvier

Rien de mieux que la fête de la Sainte Famille pour réunir les dix-sept ménages des cercles MCF habituellement divisés en trois groupes. Après le chapelet récité en commun, l'abbé Ramé exhorte ces parents à suivre l'exemple de la Sainte Famille, en particulier la sollicitude et la prudence de saint Joseph pour les pères, et le respect et la soumission de la Sainte Vierge pour les mères. Cette réunion est aussi l'occasion de faire le point sur les différents sujets abordés depuis le début de l'année autour du thème: « Quel idéal pour nos jeunes ? » Après cette nourriture spirituelle, place à la nourriture corporelle : la soirée se termine autour d'un repas bien convivial !

Dimanche 8 janvier

En ce dimanche qui solennise la fête de l'Épiphanie, chaque messe se termine par la bénédiction rituelle de tous les enfants. Tous se regroupent alors sur le banc de communion et dans la grande

allée centrale pour qu'ils obtiennent par la prière de l'Église « le goût des choses divines », qu'ils « aiment » Dieu, le « craignent, observent ses commandements, et qu'enfin ils parviennent au bonheur qui comblera leurs désirs ». Avant de se séparer, les fidèles peuvent emporter une excellente galette des rois... vendue au profit de notre école !



Samedi 14 janvier

Bravo aux vingt-deux jeunes garçons qui bravent la pluie, pratiquement trois heures durant, pour les activités sportives du patronage Saint-Jean Bosco, qui se déploie, comme chaque mois, sur le terrain de Rugby de Puybelliard. Les enfants se sont obligés à cette performance, après avoir écouté Monsieur l'abbé leur expliquer l'une des vertus qui se pratique dans le sport : la patience qui nous fait précisément tenir dans la durée, quoiqu'il en coûte !

Dimanche 15 janvier

Pour la deuxième fois cette année, les tertiaires de la Fraternité se réunissent pour une journée de récollection. Après la grand-messe, ils partagent leur déjeuner en compagnie de leur aumônier M. l'abbé Moulin et de M. l'abbé Cottard. De nouveaux arrivants sont venus grossir les rangs de cette milice et ils sont accueillis avec joie, comme dans toutes les familles heureuses de se développer. M. l'abbé Cottard, ancien parmi les anciens de la Fraternité, nous raconte les débuts (qu'il a vécus de l'intérieur !) de cette œuvre sacerdotale providentielle fondée par Mgr Lefebvre. Que d'actions de grâces à rendre pour tous ces événements ! Aujourd'hui si nous avons la chance de profiter des trésors de l'Église, c'est bien à Monseigneur Lefebvre que nous le devons et à tous ceux qui n'ont pas craint de se lancer dans le combat avec lui. Retenons de toute cette belle

aventure que Dieu nous attend nous aussi dans cette bataille et que nous ne devons jamais baisser les bras.

Dimanche 29 janvier

La cérémonie des adieux à la crèche permet d'honorer l'Enfant Jésus, notamment en faisant entendre à nouveau la plupart des chants de la veillée de Noël. Saluons la chorale pour la qualité de son répertoire et surtout de son interprétation

Samedi 11 février

La journée scout a permis pour la première fois à chaque patrouille d'être indépendante durant la plupart de ses activités. Dans ce cadre, chaque patrouille a pu découvrir un peu plus la région, renforcer son esprit de corps et s'exercer aux différentes techniques scout. La sortie s'est achevée avec un *Stratego*, jeu de stratégie et de rôle, qui a permis à la patrouille de l'Aigle de montrer que derrière cet oiseau se cache un renard !

Mercredi 15 février

C'est une nouvelle phase de travaux qui s'ouvre à l'École de l'Épiphanie. Il s'agit d'aménager l'étage du bâtiment principal. C'est un projet que nous avons jusqu'alors repoussé, étant donné le coût qu'entraîne un tel chantier. Mais la progression des effectifs nous oblige à y faire face !

Dimanche 19 février

Nous profitons de la récollection que le Père Laurent a prêchée la veille aux tertiaires franciscains, pour lui confier celle qui se donne chaque année aux Fournils, le dimanche de la Quinquagésime. C'est toujours un bon moyen pour mobiliser les troupes juste avant l'entraînement du Carême et l'adoration des Quarante Heures. Cette fois-ci le goûter annoncé est



effectivement organisé et servi. Merci à ceux qui en ont pris la charge ! Quant aux plus jeunes, la récollection s'organise à l'école. L'instruction porte sur les Quarante Heures que saint François de Sales a organisées dans le Chablais pour aider à la conversion des protestants.



Lundi 27 février

Les abbés allient la détente à l'exercice de la charité fraternelle. Ils rendent en effet visite à leurs confrères de Bergerac. C'est l'occasion de découvrir notre prieuré périgourdin et son école Sainte-Jeanne d'Arc. Nous apprenons aussi à connaître les origines de l'apostolat de la Fraternité dans le Périgord : comme chez nous, en Vendée, ce sont des prêtres fidèles et vaillants qui, contre vents et marées, ont maintenu le flambeau de la Tradition pour ensuite le transmettre. C'est notamment le cas de l'abbé Delpech (voir *Fideliter* n°155 page 51). Monsieur l'abbé Sébastien Gabard nous fait enfin découvrir la petite ville de Bergerac, ses quartiers pittoresques et sa quasi cathédrale, l'église Notre-Dame. Ce sanctuaire s'élève en signe de la reconquête de l'Église sur la réforme protestante, comme en témoigne la belle statue de l'Immaculée Conception qui, dressée sur un pilier, domine le grand maître-autel.

Samedi 4 mars

Pas moins de vingt pères de famille partent en pèlerinage sous le patronage de saint Joseph. Après la messe de 7h15, suivie d'un petit déjeuner, ils se rendent à l'église de l'Oie dédiée précisément à saint Joseph. Au retour de l'Oie, nous « passons par un autre



chemin », ce qui nous permet de marquer deux haltes ; une à Sainte-Cécile devant la colonne d'une belle statue de Notre-Dame et sur le bord de la route Royale, la « 137 », devant la stèle qui commémore la bataille du camp des Roches, une bataille décisive comme nous l'a bien expliqué Louis Mabilie. Ce fut une belle et pieuse journée, qui, espérons-le, se renouvellera désormais chaque année, et pourrait aussi donner des idées aux mamans. Ce même jour, à la chapelle Saint-Michel, Monsieur l'abbé Storez réunit ses troupes pour vider les salles en vue des travaux d'aménagement d'un nouveau studio.

Dimanche 12 mars

Nous recevons ce dimanche M. l'abbé Édouard Boissonnet, l'aumônier national de la Milice de Marie, en poste au prieuré de Nantes. Il vient nous mobiliser pour un apostolat qui nous fait particulièrement piétiner notre amour propre et notre fâcheux respect humain, celui du porte à porte : parler de la Vierge Marie, proposer sa médaille miraculeuse à ceux qui acceptent de recevoir « l'ami importun ». Il s'agit de former ce petit corps d'élite auquel saint Pie X pouvait faire allusion. Se trouvant un jour dans un groupe de cardinaux, le saint Pape leur demanda : « Qu'y a-t-il aujourd'hui de plus nécessaire pour le salut de la société ? » - « Bâtir des écoles catholiques », répondit l'un. - « Non », répondit le pape. - Un autre : « Multiplier les églises. » - « Non encore ». - Un troisième : « Activer le recrutement sacerdotal. » - « Non, non. Ce qui présentement est le plus nécessaire, c'est d'avoir dans chaque paroisse un groupe de laïcs vertueux, éclairés, résolus, intrépides, vraiment apôtres. »

Dimanche 19 mars

Cinquante ! C'est le chiffre de ceux qui, cette année, se présentent au sacrement de confirmation. Preuve en est que notre chapelle est arrivée à la limite de sa capacité d'accueil : même la tente dressée pour la circonstance déborde. Heureusement que les fidèles non concernés ont choisi de se rendre aux autres messes. Monseigneur Tissier de Mallerai ne nous avait pas

fait l'honneur de sa visite depuis 2011. Certes, les années s'accumulent, mais il ne s'était jamais adressé à nous avec autant de dynamisme. Les enfants eux-mêmes étaient suspendus à ses lèvres, tout attentifs qu'ils étaient au récit de la vie de José Luis Sánchez del Río, martyrisé à l'âge de 14 ans, pendant la guerre des Cristeros au Mexique. Un exemple qui n'est pas sans nous rappeler le sang versé des vendéens et qui doit nous encourager à une fidélité à toute épreuve.

Samedi 25 mars

Ils étaient dix fois plus nombreux que le 10 décembre dernier pour supplier la Vierge Marie, en faveur de nombreuses vocations sacerdotales. Le pèlerinage de Notre-Dame de Lorette s'organise, chaque année à deux reprises : le 10 décembre, jour même de la fête et le 25 mars. La Vendée a en effet l'heureux privilège de compter, parmi ses sanctuaires dédiés à la Sainte Vierge, une reconstitution de la maison de Lorette, telle que nous la trouvons à Lorette, en Italie (voir les numéros 36, 37 et 39 de *Spes Unica* à propos de la *Santa Casa* vendéenne à La Flocellière de Thierry Léger).



Mercredi 29 mars

Nous accueillons à nouveau M. Antoine de Lacoste qui nous expose, à la suite de sa première conférence sur la guerre en Ukraine, « l'hégémonie mondiale des États-Unis ». C'est avec toute la clarté et la pertinence que nous lui connaissons désormais, qu'il nous fournit l'une des clés d'explication au conflit qui oppose la Russie à l'Ukraine.

Semaine sainte

Pendant que nous sommes tout occupés à célébrer solennellement les mystères de notre Salut et à y retremper nos âmes, les travaux de la chapelle Saint-Michel commencent et, ailleurs, l'imprévu s'invite ! En effet, notre chapelle Notre-Dame de l'Espérance, à La Rochelle, est l'objet d'effraction. Dieu

merci ! les malfaiteurs n'ont pas causé d'autres dégâts que la dégradation de la porte d'entrée. Quelque chose semble les avoir empêchés d'aller plus loin... la Providence certainement ! Évidemment, il s'en est suivi, pour Monsieur l'abbé Moulin, quelques tracasseries administratives qui sont venues s'ajouter à son ministère déjà bien chargé.

Dimanche de quasimodo 16 avril



Ce dimanche, plusieurs vendéens se retrouvent à Ruffec, au noviciat des sœurs de la Fraternité Saint-Pie X, pour assister à plusieurs événements à la fois : les prises d'habit de mademoiselle Bianca, qui, l'année dernière avait aidé à l'École de l'Épiphanie, en qualité de pré-postulante, et de mademoiselle Jacinthe Le Cocq qui avait fait un stage à l'école en septembre 2018 ; les premiers vœux de sœur Marie-Agnès, sœur de mademoiselle Blandine Guillaumin... et surtout la profession perpétuelle de sœur Jeanne-Élisabeth qui avait ouvert et dirigé l'École de l'Épiphanie de 2014 à 2020. Ce fut évidemment l'occasion de belles retrouvailles et pour quelques unes, élèves ou anciennes de l'École de l'Épiphanie, l'occasion d'une visite guidée des bâtiments du noviciat. Il n'y a plus qu'à espérer que dans quelques années, nous nous y retrouvions à nouveau pour entourer de jeunes vendéennes, qui à leur tour, s'engageront dans la vie religieuse : Seigneur, donnez-nous de saintes vocations religieuses !

Lundi 24 avril

Monsieur l'abbé François Knittel fait déborder le réfectoire de l'École de l'Épiphanie. Une bonne centaine de fidèles sont venus l'écouter pour la présentation de son ouvrage, récemment édité : Au service de la vie – Vingt leçons de bioéthique. Son propos est de

nous donner les principes naturels et chrétiens, permettant de résoudre les cas de conscience qu'aujourd'hui la médecine pose de plus en plus.

Vendredis 6 et 13 mai

À la demande de sœur Marie-Olivia, Monsieur l'abbé Ramé s'adresse aux parents d'élèves, une première depuis que l'École de l'Épiphanie a ouvert ses portes en septembre 2014 ! À l'ordre du jour : quelques questions d'éducation pour garantir une bonne collaboration entre les parents et les éducateurs.

Jedi 11 mai

De mémoire de vendéens, c'est bien la première fois qu'il se trouve à la procure du Prieuré une atmosphère aussi studieuse. Pour cause, un devoir de logique formelle, c'est-à-dire de philosophie, que les membres du Cercle Saint-Thomas d'Aquin doivent rendre à la suite des cours suivis pendant l'année. Huit personnes dont l'abbé Storez, étaient au rendez-vous. À ce jour, nos étudiants sont toujours dans l'attente des résultats pour passer au cycle suivant.



Dimanche 14 mai

Avant le pèlerinage de Pentecôte, les pèlerins des régions Anjou-Maine Vendée se regroupent à Loublande. Accompagnés de l'abbé Laurençon, les chapitres adultes, enfants et scouts ont renouvelé la consécration des pèlerins et des familles aux saints Cœurs unis de Jésus et Marie. C'est en plein cœur de la Vendée militaire, là où eut lieu le sublime sacrifice accompli par ce peuple de géants pour Dieu et le Roi, que l'abbé Laurençon nous invita à prier de tout notre cœur et non mécaniquement ; et à pratiquer la vraie dévotion mariale. Laquelle doit nous faire grandir en vertu, dans l'amour des très Saints Cœurs de Jésus et Marie, nous éloignant chaque jour du péché, pour



nous rapprocher du Ciel par notre Reine et Mère, la Vierge Marie. Après une prière au Sacré-Cœur de Jésus et au bienheureux Noël Pinot pour les prêtres, nous sommes partis en chantant le rosaire. Nous avons fait halte à la chapelle familiale de Notre-Dame des Rinfilières, bénite par le Cardinal Pie, pour y prier sainte Jeanne d'Arc. Chaque chapitre a vénéré son saint patron, par des litanies ou des prières : saint Louis Marie de Monfort, sainte Radegonde, bienheureux Noël Pinot, les saints Enfants Martyrs des Lucs et saint Philibert pour la troupe scout. Nous avons aussi rendu hommage aux Vendéens dans la Vallée des Martyrs, par le chant du *Vexilla Regis*. Et c'est à la grande Croix, protégeant de ces grands bras les trois provinces, que l'Abbé Laurençon nous a accompagnés dans le renouvellement de notre consécration aux saints Cœurs unis de Jésus et Marie.

Jedi de l'Ascension 18 mai

Pendant que la communauté des prêtres et des religieuses se rendent à l'office des Laudes, quelques fidèles, brocanteurs pour l'occasion, sont déjà à pied d'œuvre : objets religieux, bibelots, vaisselles, appareils électroménagers usagés etc. sortent des emballages et sont installés sur les tables. Aux sorties des messes, beaucoup trouveront leur bonheur, ce qui aidera au financement des travaux de l'École de l'Épiphanie. Bravo et merci aux organisateurs !



Dimanche 21 mai

Deux à la chapelle Saint-Michel de La Roche-sur-Yon et huit jeunes adolescents aux Fournils, renouvellent les promesses de leur baptême. Dieu aidant, qu'ils y soient donc fidèles !

Du 22 mai au 2 juin

Dix jours ! C'est le temps qu'il aura fallu pour le procès « hors norme » (selon l'expression de l'avocate générale) de Pierre de M. ; un nouveau temps d'épreuve, mais surtout une réelle libération pour les nombreuses victimes et leurs parents. L'abbé de Jorna, supérieur de District, assiste à toutes les audiences, comme représentant de la Fraternité constituée partie civile, ainsi que l'abbé Ramé qui avait été cité à comparaître comme témoin. Le pèlerinage de Pentecôte permet à quelques uns de faire retomber les émotions.

Dimanche 4 juin

Pour retrouver l'apaisement à la suite du procès, rien de tel que de nous retremper au contact de ces vingt-trois enfants (dix-neuf aux Fournils et quatre à La Roche-sur-Yon) qui reçoivent pour la première fois, avec toute leur fraîcheur d'âme, Jésus-Christ dans leur cœur.

Mercredi 7 juin

Les enfants de la Croisade Eucharistique se réunissent au prieuré pour assister à la sainte messe qui sera suivie d'une cérémonie d'engagements, quatorze comme pages et six comme croisés. Après un pique nique, suivi d'activités récréatives, ils préparent, sous un soleil déjà estival, « les voies du Seigneur », en composant avec de beaux motifs, le chemin que le prêtre empruntera pour la procession du Saint Sacrement.

Jeudi 8 juin



En ce jour de la Fête-Dieu, tous les enfants de l'École de l'Épiphanie sont au prieuré dès 8h30, pour les derniers préparatifs. À 9h30 battantes, les enfants de chœur, suivis du célébrant, quittent la sacristie. Dans son homélie, Monsieur l'abbé invitent les enfants à faire une procession « en vrai », qui ne consiste pas simplement à marcher à la suite du

Saint Sacrement, mais à vouloir, dans son cœur, suivre Jésus, être son vrai disciple lui obéissant en toutes choses.

Dimanche 11 juin

Pour la solennité de la Fête-Dieu, c'est dans le village de Saint-Germain-de-Prinçay que s'organise la procession du Saint Sacrement. Il a fallu en amont le dévouement de beaucoup pour célébrer Jésus-Christ dans un cadre et un décor qui lui soient aussi dignes que possible. Espérons que cette procession ait été la manifestation d'une réelle ferveur, notamment en réparation de tous les outrages, sacrilèges et indifférences dont Jésus-Christ est victime dans son Eucharistie. Merci à toutes les bonnes volontés qui y ont contribué et à leur chef d'orchestre ! Nous remercions aussi tous les autres fidèles, parfois venus de loin, pour avoir voulu bien escorter Jésus-Christ dans les rues d'un village malheureusement indifférent.



Vie de paroisse

Chronique du pèlerinage de Pentecôte 2023

Quelle joie de retrouver les routes de Chartres après trois années d'interruption pour cause de restrictions administratives ou climatiques !

Être pèlerin de Chartres peut prendre des formes multiples et les Vendéens furent nombreux, chacun à sa manière, à participer au Pèlerinage en ce week-end de la Pentecôte.

Notre chapitre adulte a brillé par l'énergie de sa jeunesse. Qu'il est réconfortant de voir tous ces jeunes gens à l'enthousiasme sans faille, au sérieux si édifiant et à la charité fraternelle si simple. Bravo à eux ! Et bravo aussi aux

plus anciens qui ont suivi le rythme avec persévérance et détermination et notamment à notre fidèle doyenne qui a, comme chaque année, avalé les 107 kilomètres de marche avec la légèreté et la simplicité d'une jeune fille !

Ces vaillants marcheurs savent qu'ils doivent une fière chandelle à d'autres pèlerins, les monteurs de tentes et les cuisinières attitrés du chapitre. Arriver le soir au bivouac avec sa tente montée et son dîner chaud prêt à être servi est

un confort très apprécié qui allège la difficulté de la marche et aide les pèlerins marcheurs à se concentrer sur l'aspect spirituel, en les déchargeant des contingences matérielles.

D'autres pèlerins se sont aussi mis au service de l'organisation générale du Pèlerinage. Cette autre façon de pérégriner, par le service, est indispensable à la bonne marche de l'ensemble. Les Vendéens se sont engagés notamment au montage des tentes collectives avec

la traditionnelle équipe, connue pour son efficacité et son esprit de service ; notre troupe scout se s'est dévouée à la régulation de la colonne enfant et à l'accompagnement du chapitre sainte Lydwine dédié aux handicapés ; certains ont participé à la beauté de la liturgie en prêtant leur voix à la chorale polyphonique ; d'autres ont assuré la bonne organisation des pauses des prêtres et nous comptons même dans nos rangs l'un des photographes officiels du pèlerinage, sans oublier le responsable-adjoint de la colonne enfant ! C'est à se demander si le Pèlerinage pourrait fonctionner sans les fidèles de Vendée... !

Notre chapitre enfant n'a rien à envier à l'enthousiasme de ses aînés. Dirigés d'une main de maître depuis plus de 10 ans par Daniel Mathieu, secondés par des pères et des mères de familles, généreux et patients, quelques 50 à 60 enfants ont « fait leur pèle en entier pour servir la Chrétienté » selon leur refrain devenu traditionnel. Et le chapitre adulte commence à compter dans ses rangs des jeunes issus du chapitre enfant qui ont largement participé à la bonne ambiance à la fois enthousiaste et pieuse. Bel exemple de persévérance et de transmission, très encourageant !



Enfin, parmi les pèlerins de Vendée, il est deux catégories bien plus discrètes mais combien efficaces : les membres priants et les bienfaiteurs.

Quel beau soutien que la communion des saints ! Les pèlerins marcheurs se savaient soutenus par les membres priants, dans une même communion spirituelle et n'ont pas manqué de prier à leurs intentions et d'offrir pour eux leurs sacrifices physiques, sachant pertinemment que certains auraient aimé être à leurs côtés sur les routes de Chartres et que c'est justement leur condition physique qui les en a empêchés. Mystère du Bon Dieu qui demande à certains le sacrifice de sortir de chez eux et à d'autres celui d'y rester...

Les pèlerins marcheurs ont aussi bien prié pour leurs bienfaiteurs. Il est très touchant de voir la générosité avec laquelle vous avez répondu à l'appel particulier de cette année. Sans vous, sans votre générosité, sans vos privations, nous n'aurions pas pu organiser le transport. Du fond du cœur les pèlerins marcheurs vous remercient.

Ce pèlerinage a donc été pour chacun une occasion de s'engager concrètement pour devenir un peu meilleur, se rapprocher du Bon Dieu, pratiquer un peu plus la charité fraternelle, en méditant le très beau thème de cette année, les Béatitudes, chemin de perfection.

Emmanuel Adrast

Histoire

Un évêque combattant : monseigneur Cazaux (1897-1975)

Au cours d'une fort belle conférence¹, l'historien Jean de Viguierie assurait qu'en 1975, dans la cathédrale de Luçon, on avait fait à Mgr Cazaux « un bel enterrement ». Il ajoutait : « il semble même qu'on l'ait enterré deux fois ; je veux dire qu'on s'est empressé de l'oublier. Les hommes d'Église n'en parlent jamais. Les historiens de la IV^{ème} République ne le citent pas... Beaucoup de catho-

liques ignorent jusqu'à son nom »². Ce triste constat appelle assurément quelques nuances en Vendée. Mais, même dans son diocèse, Mgr Cazaux semble souvent considéré comme une figure certes marquante mais appartenant au passé. Ses prises de position, quelquefois diversement appréciées d'ailleurs, paraissent ne pouvoir vraiment se comprendre que dans le cadre d'une époque définitivement révolue.

Et pourtant, l'un de ses combats majeurs, celui de l'école libre, est d'une brûlante actualité ! Et les principes sur lesquels il a fondé son action demandent à être rappelés à l'heure où les menaces se font de plus en plus précises sur la mission des parents relative à l'éducation de leurs enfants et sur les droits imprescriptibles qui en découlent.

¹ Mgr Cazaux (1897-1975) Un combat pour Dieu et pour l'école libre. Conférence prononcée par Jean de Viguierie le 11 décembre 1984, à l'institution Saint Pie X de Saint Cloud. Le texte en a été repris dans *Cinq portraits*, éditions Via Romana 2022, p.87 à 102.

² Jean de Viguierie, op.cit.p.98 et 99.

Le chanoine Antoine-Marie Cazaux, alors curé-archiprêtre de la cathédrale de Dax, fut nommé évêque de Luçon le 11 octobre 1941. Né à Pouillon, dans les Landes, le 13 juin 1897, il devenait à 44 ans le plus jeune évêque de France. À peine la nouvelle parvenue à l'évêché, Mgr Charles Massé, vicaire capitulaire qui administrait le diocèse depuis le décès de Mgr Gustave-Lazare Garnier survenu en février 1940, faisait paraître un communiqué intitulé « *Habemus Episcopum* ». Il y annonçait que : « le Souverain Pontife avait daigné faire cesser le long veuvage de l'Église de Luçon et lui avait donné un chef et un pasteur »³. L'avenir devait rapidement montrer combien ces termes de chef et pasteur étaient appropriés.

Chef, Mgr Cazaux l'avait été en tant qu'officier pendant les deux guerres mondiales. Blessé pendant la première, il en était revenu titulaire de six citations. Chevalier de la Légion d'honneur à 21 ans, il avait été choisi comme l'officier le plus méritant de son régiment pour porter le drapeau lors du défilé de la victoire en 1919. Capitaine en 1940, il avait encore été grièvement blessé et sa conduite lui avait valu une nouvelle citation.

De brillantes études ecclésiastiques l'avaient préparé à sa mission de pasteur. Envoyé au Séminaire français de Rome, après son ordination sacerdotale en 1922, il avait obtenu un doctorat en philosophie et un autre en théologie. Sacré dans la cathédrale de Dax le 8 décembre 1941, il faisait son entrée solennelle à Luçon le 30 décembre suivant. Très rapidement et malgré toutes les difficultés du moment, il partit à la découverte de son diocèse.

C'est ainsi que le 24 février 1942, il visitait la paroisse de l'Herminault. Le curé de l'époque, l'abbé Sarrazin, a laissé dans son journal un aperçu

fort saisissant de ce « grand jour » et brosse un remarquable portrait du nouvel évêque : « Le mardi premier de carême... Mgr Antoine-Marie Cazaux nous a fait sa première visite. Elle fut officielle par l'accomplissement des formalités liturgiques et notre pontife nous est apparu dans la majesté. Il a prêché en chape, mitre en tête et crosse à la main, en haut de la chaire, autant de particularités qu'un grand nombre d'assistants n'avaient point vues. Mais l'accueil ne s'est pas arrêté aux règles du protocole...

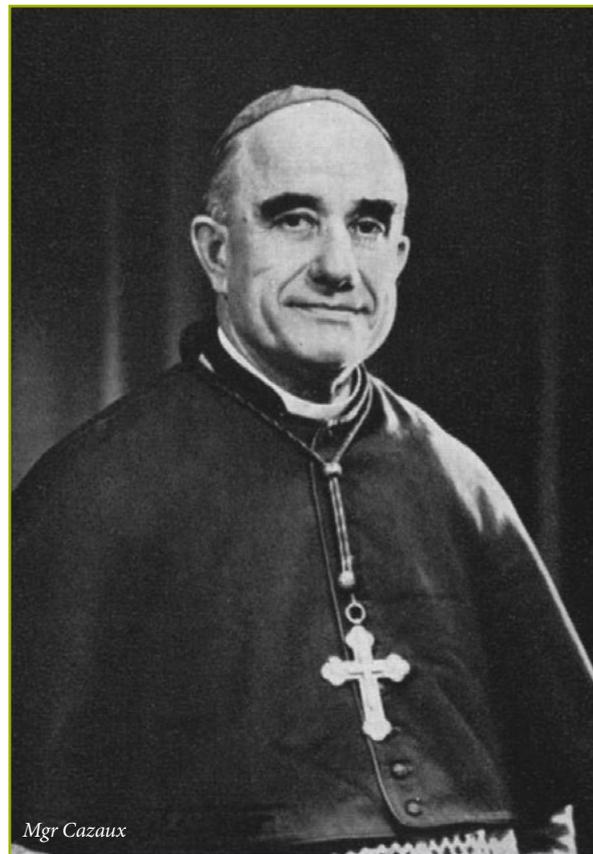
Monseigneur arrive.. Il saute allègrement de sa voiture. Un monseigneur de 44 ans, jeune, alerte, immense et souriant. Tout le monde est conquis. À tous, il adresse une parole en montant les marches... La présentation de la paroisse par M. le curé ne dure que treize minutes. La réponse de Monseigneur plus de trente... Il parle avec tant de cœur des blessures de la France et du renouveau chrétien qui s'impose !...

Mais, [à la sortie de l'église, après le Salut du Saint-Sacrement] devant le monument aux morts, un spectacle poignant et cependant bien simple l'arrête et le cloue sur place. Les anciens combattants l'attendent au garde à vous. Est-ce le soldat ? Est-ce l'évêque ? Les deux ensemble s'enflamment à tant de souvenirs et il parle en mots flamboyants et avec une telle ardeur que la plupart de ces guerriers pleurent et même sanglotent sans quitter le garde à vous... C'est poignant...

Et la voiture repart, laissant tout le monde sous le charme d'une extraor-

dinaire vision... Jamais on avait vu d'évêque si grand et si familier, dans une majesté si sereine »⁴.

Le témoignage de l'abbé Sarrazin est particulièrement éloquent mais d'autres le rejoignent et le confortent.



Certains commentateurs ont souligné que le nouvel évêque succédait à un prélat de quatre vingt deux ans. Sans doute le contraste entre le « jeune Monseigneur » alerte et souriant et le vieillard dont les années avaient rendu la démarche hésitante et affaibli la voix était-il réel. Mais il était bien insuffisant pour expliquer l'enthousiasme suscité par Mgr Cazaux à chaque étape de sa première tournée épiscopale, y compris dans des paroisses qui n'étaient pas réputées pour leur ferveur.

Annonçant sa nomination au siège de Luçon, Mgr Mathieu, évêque d'Aire

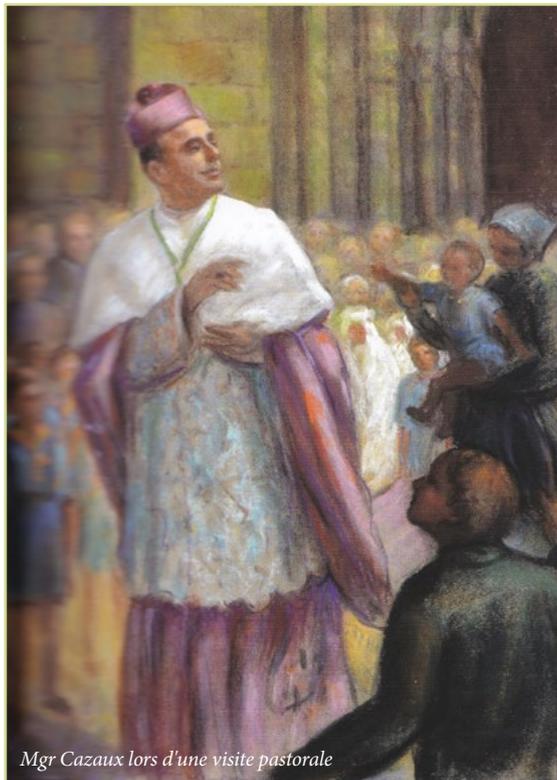
3 *Semaine Catholique du diocèse de Luçon*, 1941.p.35 (Agé de 63 ans, Mgr Massé, évêque auxiliaire de Mgr Garnier, n'avait, semble-t-il, pas souhaité devenir évêque titulaire de Luçon)

4 Notes par l'abbé André Sarrazin, curé de l'Herminault, pour servir à l'histoire journalière de la commune durant la guerre 1939-1945, citées dans *Recherches Vendéennes* (revue du Centre Vendéen de Recherches Historiques) n°11, 2004, P.29 et suivantes. Curé-Doyen de l'Herminault de 1938 à 1945, l'abbé Sarrazin fut ensuite archiprêtre de Fontenay-le-Comte puis en 1961, chanoine titulaire du Chapitre cathédral de Luçon. Servi par un talent oratoire reconnu et une vaste culture, il prononçait des sermons de grande qualité. Son esprit souvent caustique ne l'inclinait pas toujours à la plus grande indulgence. Sa présentation émue et admirative de Mgr Cazaux n'en a que plus de poids.

et Dax, semblait avoir pressenti l'accueil que la Vendée réserverait à son nouvel évêque et les grandes heures qu'il allait y vivre. Mgr Cazaux, disait-il « quitte nos Landes pour devenir le Docteur, le Père, le Chef d'un peuple dont la foi... en des circonstances tragiques se haussa jusqu'à l'héroïsme et s'exalta jusqu'au martyre. Son courage militaire, sa foi profonde, l'apparentent à ces intrépides défenseurs de la foi catholique ». Et s'adressant à lui, il insistait : « Cher Monseigneur, avec votre cœur qui a souffert, avec votre corps qui a saigné, vous serez de plain pied chez vous dans cette terre fécondée par le sang des martyrs »⁵.

Le territoire du diocèse confié à Mgr Cazaux recouvrait en effet en partie le théâtre des massacres perpétrés dans la région par les révolutionnaires, à la fin du XVIII^{ème} siècle. Et, dans bien des paroisses que visitait le nouveau prélat, il découvrait des églises édifiées relativement récemment pour remplacer celles qui s'étaient consumées dans des brasiers enflammés par des étincelles jaillies des « Lumières ».

Mais leur foi n'avait pas seulement conduit les vendéens à reconstruire ou à restaurer quand c'était possible leurs sanctuaires dévastés. Elle leur avait fait bâtir des écoles catholiques en grand nombre. Au début de l'épiscopat de Mgr Cazaux près des deux tiers des effectifs scolaires de Vendée fréquentaient les écoles libres. Certaines communes y envoyaient la totalité ou la quasi-totalité de leurs enfants. Et l'évêque qui se préparait à les défendre remarquait à juste titre : « ces écoles répondent au vœu de la population, car elles ont été construites et entretenues grâce au travail et à la générosité



Mgr Cazaux lors d'une visite pastorale

des chrétiens qui n'ont ménagé ni leurs journées de charroi ou de corvées de toutes sortes ni leurs subsides »⁶. Ces écoles, il avait fallu non seulement les construire et les faire vivre mais déjà, à plusieurs reprises, les sauver au cours d'âpres luttes et au prix de lourds sacrifices ! Comme le souligne Jean de Viguerie : « Sauf le temps de courtes accalmies, le combat pour l'école ne cesse pas depuis deux siècles ! »⁷

Dans le Bas-Poitou, comme dans d'autres provinces d'ailleurs, au cours des derniers siècles de l'Ancien Régime, les petites écoles s'étaient multipliées sous une double impulsion royale et épiscopale. Ces établissements étroitement liés à l'Église dans leur financement comme dans leur fonctionnement ne survécurent pas aux destructions révolutionnaires.

Convaincue qu'il lui fallait s'emparer au plus tôt des enfants pour façonner

les hommes nouveaux qu'elle prétendait créer, la Révolution avait de grandes ambitions en matière scolaire. Danton en avait énoncé un principe essentiel en déclarant : « ... Les enfants appartiennent à la République avant d'appartenir à leurs parents... C'est dans les écoles nationales que l'enfant doit sucer le lait républicain »⁸. La mise en œuvre de ce programme fut laborieuse et elle eut pour premier résultat une génération d'analphabètes.

L'école primaire ne semble pas s'être située au cœur des préoccupations du législateur lorsqu'il mit en place l'Université fondée par Napoléon 1^{er}. C'est surtout l'enseignement secondaire et supérieur qui fut l'objet de son attention. Le contrôle des établissements primaires était prévu mais leurs moyens d'existence et de fonctionnement n'étaient guère définis. En fait, au début du XIX^{ème} siècle un vaste espace se trouva ouvert aux initiatives des congrégations enseignantes rescapées de la tourmente révolutionnaire ou récemment fondées qui virent affluer les vocations⁹.

En 1833, une loi vint organiser l'enseignement primaire d'État. Ce texte distinguait les écoles privées et les écoles publiques mais autorisait les ecclésiastiques et les membres d'une congrégation à enseigner dans les établissements publics. Cette loi précisait en outre que l'instruction primaire comprenait nécessairement l'instruction morale et religieuse.

En Vendée, le choix des parents et parfois le souci des finances locales conduisirent beaucoup de municipalités à donner le caractère d'école communale à une école congréganiste préexistante qu'elles n'avaient pas fondée.

5 Lettre pastorale de Mgr Clément Mathieu, évêque d'Aire et Dax, annonçant la nomination et le sacre de Mgr Cazaux. *Semaine catholique du diocèse de Luçon*, 1941.p.406.

6 A-M Cazaux évêque de Luçon, *Pour la liberté scolaire* (1944-1960), imprimerie Pacteau. Luçon. 1964. p.20 et 21.

7 J. de Viguerie, op.cit.p.87.

8 *Moniteur*, 24 frimaire, an II. De récentes évolutions législatives et jurisprudentielles montrent que ce principe est bien loin d'être abandonné !

9 Parmi les congrégations enseignantes féminines rescapées il importe de citer pour la Vendée, les Filles de la Sagesse, fondées par saint Louis-Marie de Montfort ainsi que l'Union Chrétienne présente à Fontenay-le-Comte depuis le XVII^{ème} siècle, et parmi les nouvelles, les Ursulines de Jésus fondées en 1802 sous le nom de Filles du Verbe Incarné ainsi que les religieuses des Sacrés Cœurs communément appelées « les sœurs de Mormaison ».



Une école catholique de Vendée en 1930

À partir de 1882 commença une décennie de lois destinées à laïciser le pays dans tous les domaines. Elles visaient les institutions politiques, l'armée, la magistrature, les rythmes de l'existence avec la suppression du repos dominical... L'école constituait évidemment une cible de choix. Les mesures destinées à la soustraire à l'influence de l'Église se multiplièrent rapidement. Cette législation était certes applicable dans toute la France mais ses effets se faisaient particulièrement sentir en Vendée où les établissements étaient très majoritairement tenus par des ecclésiastiques et des religieuses.

Avant même qu'une loi promulguée en 1886 n'enlève aux religieux le droit d'enseigner au sein des établissements primaires publics la plupart des catholiques vendéens avaient compris que le but du Pouvoir était une école sans Dieu destinée à former des athées.

Leur réaction consista dès lors à créer leurs propres établissements. Ainsi furent fondées dans tout le diocèse de nombreuses écoles libres financées par la générosité des fidèles. Rapidement les élèves y affluèrent tandis que les écoles communales se vidaient. Les enfants conservaient souvent leurs instituteurs et institutrices qui avaient quitté l'école publique.

Bien entendu, ces enseignants perdaient la rémunération qui leur était

versée par les communes. Sans doute les religieuses et religieux avaient-ils prononcé le vœu de pauvreté, mais un minimum leur était tout de même indispensable pour subsister. Quant aux laïcs, quelquefois chargés de famille, ils se mettaient dans une situation particulièrement précaire. Mais l'attachement de la population envers ces écoles qu'elle avait fondées et entretenues augmenta à la mesure des efforts consentis.

Dans les premières années du XX^{ème} siècle, le Pouvoir livra une offensive qu'il voulait décisive contre les congrégations religieuses. Des mesures diverses furent prises à leur rencontre et, en 1904, une loi disposa que l'enseignement de tout ordre et de toute nature leur était interdit en France ! Plus de 2 000 écoles furent immédiatement fermées.

Dans ces circonstances, un très lourd sacrifice fut demandé aux congrégations enseignantes pour sauver les écoles : la sécularisation de la majeure partie de leurs membres. En Vendée, les sœurs de Mormaison et celles de Torfou acceptèrent. Les Ursulines de Jésus et les frères de Saint-Gabriel s'inscrivirent partiellement dans cette démarche. Celles des Filles de la Sagesse qui s'étaient vouées à l'enseignement s'orientèrent vers d'autres formes d'apostolat.

La plupart des sécularisées vécurent un véritable drame. Il leur fallait demander la rupture personnelle avec leur institut. Il ne s'agissait pas là d'une formalité sans grandes conséquences pratiques ! Les « ex-religieuses » ne pouvaient plus se rendre à la Maison Mère ni même correspondre entre elles. L'aspect le plus visible mais pas le moins douloureux était qu'elles étaient contraintes de quitter leur habit. Des enquêtes étaient menées sans indulgence pour s'assurer qu'il n'était pas entrepris de reconstitution clandestine des congrégations.

Le 2 août 1914, alors que commençait la mobilisation générale décrétée la veille, une circulaire du ministre de l'Intérieur vint suspendre l'application de la loi de 1904 qui avait privé les membres des congrégations du droit d'enseigner. Cette mesure sans doute provisoire dans l'esprit de certains, avait probablement pour but d'instaurer un climat de confiance qui faciliterait le retour d'exil de nombreux religieux mobilisés.

Pendant la guerre, l'Union Sacrée face à l'ennemi et la fraternité née dans les tranchées entre combattants de toutes opinions exposés aux mêmes dangers et en proie aux mêmes souffrances imposèrent une trêve à la lutte antireligieuse. La « Chambre bleu horizon » élue en 1919 favorisa l'apaisement. Mais, dès 1924, à la faveur de l'arrivée au pouvoir du Cartel des gauches, les anticléricaux reprirent leurs assauts.

Une riposte se mit en place en particulier dans l'Ouest et en Alsace. En Vendée, des manifestations rassemblèrent des foules considérables notamment à Saint-Laurent-sur-Sèvre et à La Roche-sur-Yon. A l'initiative de Mgr Garnier se mit en place un réseau de défense religieuse comprenant des comités cantonaux. Chacun de ces comités fut invité à mener diverses actions en faveur de l'école libre qu'une nouvelle fois il fallait sauver !

À suivre

Thierry Léger

La bataille du Camp des Roches

Lors du Pèlerinage en l'honneur de saint Joseph, le 4 mars 2023, le groupe des pères de famille est passé devant la stèle commémorant la bataille du Camp des Roches, qui s'est déroulée le 5 septembre 1793. Ce fut l'un des épisodes majeurs¹ des Guerres de Vendée dans le secteur de Chantonnay.

Contexte

En ce début de septembre 1793, les choses vont mal pour la Grande Armée catholique et royale. Le pouvoir qui sévit à Paris a voté au début du mois précédent un décret majeur, stipulant la destruction du bocage, l'incendie des habitations, la déportation des non-combattants et le massacre de toute personne en état de porter les armes sur le territoire insurgé. Très vite, les mesures ont commencé à être appliquées sur tout le pourtour de la Vendée militaire.

Le haut commandement des Blancs, organisé au sein d'un Conseil supérieur, ne parvient pas à nommer un chef incontesté (le généralissime d'Elbée ne s'impose pas vraiment malgré son titre) et à fixer une stratégie claire, ce qui démotive les troupes. La dernière offensive qui a été organisée, en direction de Luçon, a fini en désastre : les Vendéens ont été taillés en pièces par un ennemi pourtant très inférieur en nombre et ont subi de lourdes pertes. Suite à cette bataille, le sud de la Vendée militaire est à découvert et les troupes de la République en profitent : elles reprennent l'offensive et installent un camp retranché au lieu-dit des Roches pour contrôler la route majeure (aujourd'hui, la D137) qui y passe et couvrir Chantonnay et ses environs. Ils établissent des avant-postes, notamment à Gravereau, Puybelliard, Pont-Charron.

Le combat

Les Vendéens décident de se débarrasser de cette menace et organisent un

assaut général : Royrand, à la tête de l'Armée du Centre, doit attaquer depuis son camp des Quatre-Chemins-de-L'Oie, le gros des troupes doit se porter



sur Puybelliard et Chantonnay pour atteindre l'ennemi par l'Est, tandis que les soldats de Bonchamps contournent le camp pour lui couper la retraite au niveau du Pont-Charron. Les Blancs sont probablement près de 18 000, les Bleus peut-être un peu plus de 8 000. Ces derniers ont perdu leur commandant, destitué deux jours avant par le pouvoir, mais celui-ci est remplacé par des hommes de forte valeur militaire, les officiers supérieurs Lecomte et Marceau.

Au Sud, les troupes bleues reculent en désordre très rapidement avant de retrouver le gros de leurs camarades et de reprendre le combat ; mais à l'Est et au Nord, il faut une lutte assez acharnée avant que le sort des armes ne tourne en faveur des Vendéens, malgré l'effi-

cacité de leur artillerie et la folle bravoure de Henri de La Rochejaquelein qui, accompagné de quelques officiers de sa troupe, charge les lignes des Bleus jusqu'au milieu du camp retranché. Le combat s'étend sur une bonne partie de la nuit, ce qui est exceptionnel ; la poursuite est menée à la lueur des lanternes dans les bois à l'ouest de Chantonnay. Le nombre de victimes n'est pas précisément établi, hormis pour le bataillon républicain Le Vengeur dont tous les membres sont tués au combat ou fusillés par les Blancs en raison de leurs nombreux massacres. Il n'y eut pas de prisonniers le jour même mais plusieurs centaines de fuyards bleus, égarés, furent pris près de Mortagne (!) le lendemain.

Conséquences

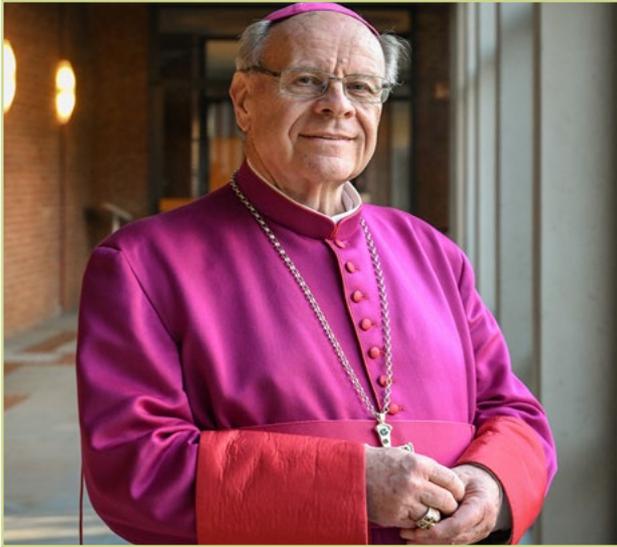
Cette bataille majeure n'eut cependant aucun résultat stratégique : en effet, quelques jours plus tard, l'offensive des Bleus sur tout le Nord et l'Est de la Vendée militaire se développait, menée par les terribles « Mayençais » (surnommés par les Vendéens les « Brûleurs ») ; elle aboutira à la défaite majeure des Royalistes à Cholet le 17 octobre, puis à la Virée de Galerne et à la destruction des armées catholiques. Chantonnay et ses environs, abandonnés par les Blancs par manque de troupes, devinrent la proie des incendiaires dès le 15 septembre, en attendant les massacreurs des Colonnes infernales.

Louis Mabillet

¹ Trois combats importants ont eu lieu autour de Chantonnay en 1793 : la bataille du 19 mars, entre Saint-Vincent-Sterlanges et le pont de Gravereau, bataille décisive, la bataille du 24-25 juillet sur les rives du Lay, entre Pont-Charron et Pont-Charrault, qui vit la mort du général Sapinaud de La Verrie, et celle du Camp des Roches. Le secteur a aussi connu des combats de plus petite envergure tout au long du conflit.

Monseigneur Huonder, un évêque dans la Fraternité Saint-Pie X

Pendant que les hommes d'Église, jusqu'aux plus haut placés dans la Hiérarchie, s'emploient à détruire « le temple », d'autres s'agitent autour d'un événement qui défraie une certaine chronique : un ancien évêque diocésain, Monseigneur Vitus Huonder (évêque de Coire, en Suisse, de 2007-2019), qui a pris sa retraite dans une des maisons de la Fraternité Saint-Pie X depuis 2020, a célébré, le jeudi saint dernier, la messe chrismale dans le séminaire d'Allemagne, les supérieurs ayant jugé convenable de l'y inviter.



depuis ses débuts ; et de l'autre, celui de Monseigneur Huonder, qui évolue dans le sens d'une affirmation plus claire et plus nette de la foi catholique, en particulier quant à la messe. Un tel contexte ne nous permet nullement de prêter à cet évêque ou aux supérieurs de la Fraternité des intentions libérales ou peu louables.

Ajoutons aussi qu'il fallait une certaine audace

L'inquiétude s'empare en effet de certains, car cet évêque avait déclaré, quelques années auparavant, que Rome acceptait sa retraite dans l'une de nos maisons, au motif que cela pourrait aider au rapprochement de la Fraternité avec le Saint-Siège. Qu'en penser ?

Nos supérieurs seraient-ils naïfs à ce point ou pire encore se prêteraient-ils à livrer la Fraternité aux mains des modernistes ? Au regard du contexte, cette supposition ne saurait tenir : d'un côté le discours de la Fraternité, par la voix de son supérieur général¹, qui ne s'écarte nullement de la ligne doctrinale toujours adoptée par la Fraternité

pour célébrer la messe chrismale, c'est-à-dire accomplir un ministère épiscopal qui, normalement, n'est réservé qu'à l'ordinaire du lieu. Il a en effet agi à l'encontre d'un privilège propre à l'évêque diocésain. Pussions-nous apprécier ce geste qui parle de lui-même !

Certes, cette situation est inédite. Mais dans un tel cas, la conduite à tenir doit s'inspirer de l'histoire de l'Église qui a connu par le passé des événements analogues. Quand il s'est agi, pour une première fois, de réintégrer les « lapsi », les « traditeurs² », les hérétiques ou les schismatiques repentants, l'Église, à l'instar du père de l'enfant prodigue et

contre les partis rigoristes qui ont terminé dans le schisme (donatistes³ et novatiens⁴), a finalement fait le choix de la pondération et de la magnanimité, en conciliant à la fois les intérêts de la justice et de la miséricorde. Parmi les exemples les moins éloignés, notons la conduite des papes Pie IX et Léon XIII. Chacun d'eux a jugé bon d'élever au cardinalat d'anciens clergymen⁵. Il s'agit des cardinaux Manning et Newman. Une fois convertis, le premier devint primat d'Angleterre, puis cardinal en 1875 ; le second simple prêtre, puis cardinal⁶ en 1879. Le Cardinal Manning a même participé au conclave qui a élu le pape Léon XIII.

L'exemple le plus frappant dans le domaine est évidemment la conversion de saint Paul. Il fallait, semble-t-il, un nouvel apôtre qui n'ait pas fréquenté Jésus-Christ pendant sa vie publique, qui ait été totalement étranger au cercle des disciples du Sauveur et, qui plus est, persécuteur des premiers chrétiens, pour donner un nouvel élan à l'évangélisation du monde païen. Sans prévenir qui que ce soit, Jésus-Christ lui apparaît, le retourne et en fait un « vase d'élection »⁷. Sans se fendre d'un communiqué, il met ses apôtres devant le fait accompli et c'est saint Barnabé, alors simple fidèle de Jérusalem, qui le recommande aux apôtres, encore sur la réserve⁸.

1 Voir notamment : « Entretien avec le Supérieur général de la Fraternité Sacerdotale Saint-Pie X. Propos recueillis à Menzingen par FSSPX.Actualités le 5 mai 2023, fête de saint Pie V : Les dernières orientations du pontificat de François ».

2 Les chrétiens qui sous la pression des persécuteurs leur livraient les livres sacrés.

3 Deux prêtres, dont Donat refusèrent de reconnaître Cécilien, comme le nouvel évêque de Carthage sous prétexte que son évêque consécrateur, Felix d'Aptonge aurait été traditeur.

4 Des rigoristes qui ont protesté « contre la facilité avec laquelle, au lendemain de la persécution de Dèce (250-251), les dirigeants des grandes Églises (en particulier le pape saint Corneille et saint Cyprien de Carthage) ont admis à la réconciliation avec l'Église ceux qui ont failli ». (*Dictionnaire de Théologie Catholique – Novatien – La crise novatienne* Tome XI Colonne 832).

5 Pasteurs anglicans.

6 Autrefois, les cardinaux n'étaient pas nécessairement évêques.

7 Actes IX, 15.

8 Actes IX, 26-27.

Il ne s'agit que de comparaisons, qui suffisent cependant à illustrer l'esprit de notre Mère la sainte Église, laquelle ouvre ses portes aux hérétiques, schismatiques... repentants. Gardons-nous de nous en départir, au risque de devenir sectaires ; et tant que la validité des

sacrements⁹ et la rectitude doctrinale sont garanties, comme pour le cas qui nous intéresse, réjouissons-nous qu'un évêque rejoigne la Tradition, et souhaitons qu'il entraîne derrière lui d'autres prêtres ou pasteurs qui choisiront à leur tour d'œuvrer en faveur de

la Tradition. Surtout demeurons unis face à notre adversaire commun : le modernisme, hérésie protéiforme, qui continue hélas à ruiner les institutions divines de l'Église.

Abbé Laurent Ramé

9 Quoique le nouveau rite des ordinations soit en soi valide, il peut être douteux à cause des traductions ou adaptations qui s'éloigneraient grandement de l'original ou encore d'une intention manifestement contraire du célébrant. Car c'est le rite qui donne l'intention. Si le célébrant utilise le rite, il a l'intention. Ce qui invalide le rite, c'est donc une intention personnelle explicitement contraire, c'est-à-dire la volonté de jouer la comédie. Voir notamment *Le Sel de la terre* n°54 « Le nouveau rituel de consécration épiscopale est-il valide ? » Pp. 72ss. D'où la nécessité d'une enquête portant sur chaque cas et au besoin une réitération du sacrement, au moins « sous condition ».

CARNET PAROISSIAL

Prieuré N.-D. du Rosaire

Baptêmes

Tiago Bigeard, le 26 novembre 2022 ; Ambroise Schnoebelen, le 11 décembre ; Adélaïde Ferchaud, le 14 décembre ; Éléna Foulon, le 17 décembre ; Marie-Victoire Soullier, le 16 décembre ; Vianney-Marie Donzallaz, le 1^{er} janvier 2023 ; Roch Voyau, le 28 janvier ; Amaury Nauleau, le 9 avril ; Soline Rambaud, le 22 avril ; Constance Lucas, le 17 juin.

Premières communions

Bosco Demolins, le 29 avril ; Louise Gelineau, le 18 mai ; Paul Chaigneau, Auxence Courtin, Aubin Jouannic, Giovanni Manicardi, Roch Mathieu, Donatien Ménager, Anselme Nauleau, Matthieu Rousseau, Vincent Tupinon, Auguste Voyau, Hilde Beauvais, Pia Bonneau, Anne-Marie de La Roche-Saint-André, Anne-Elisabeth Even, Lisa Gelineau, Anne-Claire Laffont-de-Colonges, Blanche Millon, Antonia Soullier, Marie-Reine Thiel, le 4 juin ; Priscille Adrast, le 17 juin.

Confirmations

Martin Adrast, Basile Ameteau, Baptiste Bétis, Laurent Bona, Mathurin Bousquet, Cyprien Coulomb, Foucauld Courtin, Jean-Baptiste Ferchaud, Fabien

Guinement, Georges de La Roche Saint-André, Bastien Legros, Emmanuel-Marie Leuthner, Louis-Marie Leuthner, Cyril Libeau, Timothée Libeau, Juliann Manicardi, Alexis Nauleau, Gabriel Prieur-du-Perray, Nino Rautureau, Grégoire Rousseau, Miguel Rubio, Éloi Subiger, Lucas Voirand, Lucie Blanco, Sophie Bona, Eulalie Bonneau, Alice Boton, Azélie Boton, Flavie Burgaud, Sabine Clabaut, Henriette de Beaunay, Lucie de Beaunay, Sixtine de Bentzmann, Aude Frimaudeau, Ombeline Gaudet, Alice Gelineau, Domitille Jouannic, Jeanne Lagarde, Madeleine Lagarde, Cassilde Laroche-le-Nagat, Séverine Libeau, Christina Manicardi, Aurore Mansion, Séverine Prat, Eulalie Prieur-du-Perray, Priscille Soullier, Colombe Thual, Félicité Thual, Lucie Tupinon, Philippine Voyau, le 19 mars.

Professions de foi

Louis-Joseph Bétis, Thomas Dubuisson, Mayeul Grellier, Hubert de La Roche-Saint-André, Maëlys Ameteau, Angèle Cuegniet, Marie-Azélie Gelineau, Marthe Gelineau, le 21 mai.

Mariage

Andréas Pohland et Domitille Poinot, le 15 avril.

Obsèques

Bernard Nauleau (70 ans), le 6

janvier ; Thérèse Péliissonnier (91 ans), le 21 février.

Chapelle Saint-Michel

Baptêmes

Aliénor Bocquillon, le 22 octobre 2022 ; Alexis Brochard, le 18 décembre ; Clovis Sénéchal, le 26 mars 2023.

Premières communions

Gratien Bernard, Paul Burgaud, Cyprien Laroche, Elisée Nedel, le 4 juin.

Professions de foi

Hermine Bernard, Marie-Ange Ringard, le 21 mai.

Obsèques

Anna Giraud (102 ans), le 30 avril.

Chapelle N.-D. de l'Espérance

Baptême

Colombe Guyon, le 18 mars.

Première communion

Joseph Penet, le 11 juin.

Obsèques

Nicole Catalan (97 ans), le 31 décembre 2022 en l'église de Sainte-Soulle ; Guilhem d'Espalungue (80 ans), le 5 janvier 2023, en l'église Notre-Dame des Marais de Marans ; Madame Claude Meugniot (85 ans), le 28 mars, à la chapelle Sainte-Colombe de Saintes

Agenda

Dimanche 15 août

Procession du vœu de Louis XIII au Prieuré N.-D. du Rosaire.

Lundi 4 septembre

Rentrée des classes à l'École de l'Épiphanie.

Mardi 12 septembre

Réunion des œuvres à 20h00 à l'École de l'Épiphanie.

Mercredi 13 et jeudi 14 septembre

Rentrée des catéchismes.

Dimanche 24 septembre

50 ans de sacerdoce de Monsieur l'abbé Cottard (1973-2023) et repas paroissial.

Dimanche 15 octobre

Vente de produits régionaux à l'église Saint-Nicolas-du-Chardonnet au profit de l'École de l'Épiphanie.

Sœur Jeanne-Marguerite (Marie-Pierre Fron), dominicaine du Saint-Nom de Jésus de Fanjeaux, prononcera ses vœux perpétuels le 4 août 2023 à l'école Saint-Joseph-des-Carmes à 10h00.

Prions pour elle !

Catéchismes – Croisade – Conférences

Aux Fournils

Catéchisme pour enfants et adolescents (Inscription auprès des prêtres)

Premières communions, confirmations, communions solennelles :

Une fois tous les quinze jours en période scolaire à l'école de l'Épiphanie, le mercredi de 15h00 à 16h00.

Rentrée : mercredi 13 septembre 2023.

Persévérance groupe 1 (collégiens) et Persévérance groupe 2 (lycéens) :

Tous les jeudis à 18h00 à l'École de l'Épiphanie.

Rentrée : jeudi 14 septembre 2023.

Groupe Saint-Martin (étudiants, apprentis et jeunes professionnels) :

Un lundi sur deux à 19h30 à l'école de l'Épiphanie. Rentrée : lundi 18 septembre

Formation chrétienne pour les adultes (sans inscription)

Exposé de la doctrine chrétienne à 20h30 à l'école de l'Épiphanie.

1^{ères} séances : lundi 24 et 25 septembre 2023.

Tiers Ordre de la FSSP X (aumônier : abbé Charles Moulin)

Une recollection chaque trimestre.

Croisade Eucharistique

Réunions au prieuré (Abbé Laurent Ramé et une sœur du prieuré)

Renseignements

Répétitions de chorale

Grégorienne aux Fournils tous les quinze jours

(Samuel Grellier : 06 22 08 11 20).

Polyphonique aux Fournils (Christine Riboulet : 06 73 21 06 31).

Aumônerie de l'école de l'Épiphanie

15, rue des Dames – Puybelliard – 85110 Chantonay ;

tél. : 02 51 07 99 90

Religieuses du prieuré Notre-Dame du Rosaire

Sœur Marie-Olivia, supérieure de la communauté des reli-

Militia Mariæ (réunion des membres actifs du *Præsidium* N.-D. de l'Assomption)

Tous les quinze jours au prieuré, le 2^{ème} samedi du mois de 10h00 à 11h30. Renseignements auprès du président, M. Fabrice Ménard au 06 26 58 02 78.

Atelier Sainte-Marthe (Réfection et confection d'ornements liturgiques)

2^{ème} mardi du mois à partir de 9h30. Rentrée : mardi 12 septembre.

Contacteur : Mme Vincent Ameteau au 02 28 97 59 27.

Cercle Louis Martin

Pour les papas – une fois tous les deux mois.

Cercle Zélie Martin

Pour les mamans – une fois tous les deux mois.

Chapelle Saint-Michel à La Roche-sur-Yon

Catéchisme pour enfants et adolescents

Enfants : chaque mercredi de 16h00 à 17h00 en période scolaire.

Rentrée : mercredi 13 septembre 2023.

Cercle Saint-Hilaire : (formation chrétienne pour étudiants et jeunes professionnels)

Calendrier : tous les quinze jours, le mercredi soir à 19h30.

Renseignements : contacter Clémence Laroche au 06 75 57 47 45.

Rentrée : mercredi 13 septembre 2023.

gieuses du prieuré et directrice de l'école de l'Épiphanie.

Pour les joindre en leur maison Notre-Dame de la Sagesse :

02 51 94 86 57 (de 9h30 à 11h30 et de 14h30 à 17h00).

Offrandes de messes

Une messe : 18 €

Une neuvaine de messes : 180 €

Un trentain grégorien : 720 €

Pour le règlement des honoraires par chèque, merci de le libeller au nom du prêtre.

Pour joindre les prêtres

Prieuré Notre-Dame du Rosaire : 2, les Fournils - 85110 Saint-Germain-de-Prinçay

02 51 42 95 88 ou 09 75 77 86 57 - courriel : prieure85@gmail.com

Abbé Laurent Ramé : 06 28 03 23 21 - courriel : laurentame@orange.fr

Abbé Charles Moulin : 06 08 65 37 41 - courriel : charles.moulin2@wanadoo.fr

Abbé Benoît Storez : 06 48 19 75 45 - courriel : b.storez@fsspx.email

Abbé Jean-Yves Cottard : 06 07 01 18 74

Chapelle Saint-Michel

40, impasse Ampère - 85000 La Roche-sur-Yon

Chapelle Notre-Dame de l'Espérance

12, rue des Augustins - 17000 La Rochelle